

Syndicat intercommunal d'aménagement et de gestion de la Serre aval et de ses affluents

Travaux de désembâclement de la rivière Serre

Marle / Crécy-sur-Serre

Compte-rendu de la réunion de chantier du 4 décembre 2018

Lieu :	pont de la D3060 au passage de la Serre, 02270 MORTIERS 09H30			
Maître d'ouvrage :	Maître d'œuvre :	Entreprise :		
Syndicat intercommunal d'aménagement et de gestion de la Serre aval et de ses affluents	Union des Syndicats d'Aménagement et de Gestion des Milieux Aquatiques	ATENA PAYSAGE		
Nom, Prénom:	Organisme :	Présent	Absent	Excusé
COMPERE Hubert	Président du Syndicat			×
CARPENTIER Francis	1 ^{er} Vice-Président du Syndicat	×		
MODRIC Pierre	Membre du bureau du Syndicat			×
PIERCOURT Alain	Maire de Mortiers	×		
DUPONCHEL Romain	ATENA PAYSAGE SARL	×		
HUCHET William	USAGMA	×		
	Agence de l'eau Seine-Normandie			×

- Cette réunion de chantier concerne les travaux de désembâclement sur la rivière Serre entre les communes de Marle et Crécy-sur-Serre. Ces travaux ont été confiés, après consultation sur simple devis, à l'entreprise ATENA PAYSAGE SARL – (siège : 3 rue du Grand Marais – 02000 Clacy-et-Thierret).

SITUATION ACTUELLE :

L'entreprise ATENA PAYSAGE a retiré l'ensemble des embâcles référencés entre les communes de Marle et Crécy-sur-Serre.

Quelques exemples d'embâcles traités par l'entreprise sont présentés ci-dessous :



Embâcle n°1272 (V > 10m³), quartier de la Gare de Mortiers (photo de juillet 2018)



Embâcle 1272 traité (photo de décembre 2018)



Embâcle n°1275 ($V > 10m^3$), quartier de la Gare de Mortiers (photo de juillet 2018)



Embâcle 1275 traité (photo de décembre 2018)

L'embâcle 1275 a été retiré en haut de berge sur un secteur boisé. Une mise en andain des produits de coupe a été effectuée pour une décomposition naturelle.

DETAIL DES TRAVAUX :

- Depuis la dernière réunion du 27 novembre 2018 l'entreprise ATENA PAYSAGE a procédé à l'enlèvement de 18 embâcles listés dans le tableau ci-dessous :

Commune concernée	N° GPS
Dercy	1257 ; 1266 ; 1272 ; 1273 ; 1275 ; 1276
Mortiers	1278 ; 1279 ; 1290 ; 1293
Crecy-sur-Serre	1305 ; 1306 ; 1307
Marle	1262 ; 1120 ; 1127 ; 1131 ; 1141

POINTS COMPLEMENTAIRES :

TRAVAUX :

- L'entreprise réalise dans un premier temps le retrait de l'ensemble des embâcles référencés. Par la suite, un second passage sera réalisé afin de procéder au débitage du bois valorisable et le broyage des résidus de coupe.
- Le bois valorisable sera débité en 2m.
- Sur les secteurs boisés, une mise en andain des produits de coupe sera effectuée hors zone inondable pour une décomposition naturelle.

SUIVI :

- Un outil de suivi est mis à la disposition des personnes qui le souhaitent afin de suivre en temps réel l'avancement de l'entreprise.
- Cet outil permet de localiser les embâcles sur une carte dynamique et de suivre l'évolution des travaux.

L'outil est accessible via le lien ci-dessous :

<https://drive.google.com/open?id=1QvY3YcsoDP2nbzimnBLSC7ymqBulZaFL&usp=sharing>

REMARQUES :

- Un embâcle supplémentaire jugé problématique au bon écoulement des eaux ($V > 10 \text{ m}^3$) a été référencé au niveau de la commune de Crécy-sur-Serre.
- Depuis 2 jours le niveau d'eau de la Serre a augmenté significativement (0,9 m en 2 jours) comme le montre le graphique ci-dessous :



Niveau d'eau de la Serre enregistré entre le 2-4/12/2018 sur la station de Mortiers

- Les conditions météorologiques de ces derniers jours rendent les accès difficiles avec un risque de dégradation significatif. Par conséquent le retrait de l'embâcle supplémentaire à Crecy-sur-Serre ainsi que le débitage /broyage des embâcles retirés s'effectueront lorsque les conditions seront jugées plus favorables.
- Les travaux sont financés par l'Agence de l'Eau Seine Normandie (40%).



- Sans aucune observation et remarque, dans un délai de 8 jours, les informations de ce compte-rendu sont jugées acceptées.
- Le suivi de ces travaux fait l'objet de réunions de chantier hebdomadaires. Toute personne qui le souhaite peut y participer.
- Pour faciliter les relations entre les différents partenaires associés dans le suivi des travaux de désembâclement, veuillez trouver ci-dessous les coordonnées de ces derniers :
 - M. DUPONCHEL Romain – Entreprise ATENA PAYSAGE 06.13.51.85.32
 - M. HUCHET William – Union des syndicats 03.23.20.36.74

LIEU ET DATE DE LA PROCHAINE REUNION :

- La prochaine réunion de chantier vous sera communiquée ultérieurement.

Rédigé le 4 décembre 2018

Le service technique,